



*Études de recherche*

---

Aperçu de l'évaluation  
postélectorale sur  
l'élection générale de 2000

---

A large, faint, light-colored map of Canada is visible in the background of the lower half of the page.

[www.elections.ca](http://www.elections.ca)

[elections.ca](http://elections.ca)

# TABLE DES MATIÈRES

<b>SOMMAIRE</b> .....	1
<b>INTRODUCTION</b> .....	3
<b>1. ÉLECTEURS</b> .....	4
1.1 RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ÉLECTEURS.....	4
1.2 INSCRIPTION DES ÉLECTEURS .....	7
1.3 PARTICIPATION ÉLECTORALE .....	9
1.4 INSCRIPTION ET VOTE PAR INTERNET .....	12
<b>2. CANDIDATS, PARTIS POLITIQUES ET TIERS</b> .....	13
2.1 SERVICES ET MATÉRIEL .....	13
2.2 PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE, DE VÉRIFICATION ET D'ENREGISTREMENT .....	15
2.3 FINANCEMENT DES ÉLECTIONS, RADIODIFFUSION D'ÉMISSIONS POLITIQUES ET PUBLICITÉ.....	16
<b>ANNEXE – MÉTHODOLOGIE DES ÉTUDES</b> .....	19
ASSOCIATIONS DE PERSONNES AYANT DES BESOINS SPÉCIAUX.....	19
ASSOCIATIONS ETHNOCULTURELLES .....	19
AUTOCHTONES .....	19
CANDIDATS .....	20
DIRECTEURS DU SCRUTIN .....	20
ÉLECTEURS.....	20
ENQUÊTE SUR LE SITE WEB .....	21
ÉTUDE ÉLECTORALE CANADIENNE DE 2000 .....	21
REPRÉSENTANTS DES PARTIS POLITIQUES .....	22
TIERS ENREGISTRÉS .....	22
UNIVERSITAIRES .....	22

## SOMMAIRE

Le présent rapport est un examen de l'évaluation postélectorale sur la 37<sup>e</sup> élection générale réalisée par Élections Canada. Les objectifs principaux étaient d'évaluer le degré de satisfaction chez les électeurs et les intervenants et de cerner les domaines où on peut apporter des améliorations. Deux enquêtes nationales menées auprès des électeurs (l'enquête de la firme Ipsos-Reid et l'Étude électorale canadienne de 2000) ont permis de connaître les opinions de tous les groupes de l'électorat. Ces enquêtes ont ciblé certains groupes, comme les jeunes, les Autochtones, les représentants d'associations de personnes ayant des besoins spéciaux et les associations ethnoculturelles. Les points de vue des intervenants ont été recueillis au moyen d'enquêtes auprès des candidats, des partis politiques, des tiers enregistrés, des universitaires spécialisés en questions électorales et des directeurs du scrutin.

### Électeurs

Le programme d'information d'Élections Canada a été perçu favorablement par les électeurs et les universitaires. Une très forte proportion de l'électorat se rappelait l'annonce publicitaire d'Élections Canada dans laquelle on posait la question « Êtes-vous sur la liste? », tandis que la carte d'information de l'électeur a été citée comme principale source d'information sur la procédure de vote. Les candidats, les partis politiques et les directeurs du scrutin ont toutefois exprimé une certaine insatisfaction au sujet de l'information fournie aux électeurs.

Quatre-vingt-trois pour cent des électeurs ont dit avoir reçu une carte d'information de l'électeur correctement adressée à leur nom. La majorité des électeurs qui avaient reçu une carte contenant des renseignements inexacts – ou qui n'en avaient pas reçu – ont pris des mesures pour corriger la situation, mesures qui se sont avérées simples pour la plupart d'entre eux. Par contre, les candidats, les partis politiques et les directeurs du scrutin ont indiqué un faible niveau de satisfaction à l'égard du processus de révision et du processus d'inscription le jour du scrutin. Les principaux secteurs signalés comme nécessitant des améliorations sont le service 1 800 INFO-VOTE, la carte d'information de l'électeur et le système RÉVISE.

Une vaste majorité des électeurs qui ont déclaré avoir voté ont trouvé facile la méthode qu'ils ont choisie pour exprimer leur vote. La plupart des personnes qui ne se sont pas inscrites ou qui n'ont pas voté ont invoqué des raisons d'ordre politique ou personnel.

Les répondants ont proposé de nombreuses idées pour accroître le taux de participation électorale, notamment l'amélioration de l'information aux électeurs, le choix de l'emplacement des bureaux de vote, la mise en œuvre du scrutin obligatoire, l'adoption de la représentation proportionnelle, la tenue d'élections à date fixe, la prolongation de la période de vote et l'instauration d'un congé national le jour du scrutin.

Les électeurs appuient clairement l'utilisation d'Internet pour différentes fins électorales, comme la vérification des renseignements sur l'électeur, la vérification de l'emplacement des bureaux de scrutin et la communication d'information générale sur les procédures de vote. Les électeurs sont également en faveur de l'utilisation d'Internet pour l'inscription et, en moins grand nombre, pour le scrutin. Ils ont toutefois signalé que, si on permettait l'inscription et le vote par Internet, de nouvelles mesures s'imposeraient pour assurer le secret, la confidentialité et la sécurité, et pour protéger les activités de surveillance des processus.

### **Candidats, partis politiques et tiers**

Interrogés au sujet des services et du matériel fournis par Élections Canada, les répondants se sont dits satisfaits de la trousse de mise en candidature, de la trousse d'enregistrement des tiers et de l'information fournie au sujet du financement. Ils ont formulé des suggestions en vue d'améliorer le service téléphonique de soutien 1 800 pour les partis et les candidats et les communications sur les politiques relatives aux tiers et de créer des liens permanents étroits entre Élections Canada et les partis d'une part et les candidats d'autre part.

Dans l'ensemble, on constate un taux de satisfaction élevé à l'égard des processus de mise en candidature, de vérification des candidatures et d'enregistrement des tiers. Les représentants des partis politiques ont toutefois manifesté une certaine insatisfaction au sujet du processus de mise en candidature. Ils ont proposé de le simplifier et de le faire débiter avant le déclenchement de l'élection.

Les électeurs ont appuyé en très grande majorité le droit du public de savoir de qui et d'où les partis politiques et les candidats obtiennent les fonds pour leur campagne et ils se sont montrés en faveur de l'imposition de plafonds pour le financement et les dépenses électorales. Les candidats, les représentants de partis politiques et les universitaires étaient généralement d'accord pour étendre les exigences en matière de divulgation aux associations locales, aux courses à la direction d'un parti politique et aux députés pour ce qui est des contributions reçues entre les élections. Ils ont toutefois exprimé leur insatisfaction quant aux exigences actuelles en matière de rapports demandés aux partis politiques et aux candidats.

On a aussi suggéré de répartir le temps d'antenne de façon plus équitable entre tous les partis politiques légitimes et de mieux définir la notion de « publicité » dans la *Loi électorale du Canada*.

## INTRODUCTION

Le présent rapport examine les études effectuées par Élections Canada avant, pendant et après l'élection générale du 27 novembre 2000. Ces études avaient pour principaux objectifs de déterminer les niveaux de satisfaction de l'électorat et des intervenants, d'évaluer l'efficacité et l'efficacite de divers programmes établis par Élections Canada et de définir les points à améliorer sur les plans administratif et législatif.

Élections Canada a mandaté la firme Ipsos-Reid pour mener des sondages auprès des électeurs en incluant des échantillons des jeunes, des Autochtones, des associations ethnoculturelles, des associations de personnes ayant des besoins spéciaux et des utilisateurs du site Web d'Élections Canada. Les directeurs du scrutin, les candidats, les partis politiques, les tiers enregistrés et les universitaires spécialisés dans le domaine des questions électorales ont également été sondés. Les études comprenaient aussi 17 questions proposées par Élections Canada dans l'Étude électorale canadienne de 2000 (ÉÉC 2000), à laquelle le milieu universitaire a également participé. Élections Canada a demandé à la firme de consultants Donna Cona Inc. de lui fournir un sommaire des résultats, de souligner les principales tendances et de lui transmettre les idées proposées par les divers intervenants. Des détails sur les études et sur les méthodes employées se trouvent en annexe.

Le rapport se subdivise en deux sections. La première porte sur les opinions des électeurs concernant la conduite de l'élection : la campagne d'information sur l'inscription et le vote, l'inscription des électeurs, la participation électorale et l'utilisation d'Internet. La deuxième section présente le point de vue des candidats, des partis politiques et des tiers sur les services, le matériel électoral et la formation, sur les processus de vérification, de mise en candidature et d'enregistrement des tiers et sur le financement des élections, la radiodiffusion d'émissions politiques et la publicité faite par des tiers. Les deux sections abordent respectivement les résultats de l'évaluation d'un large éventail de sujets liés aux élections. Des suggestions précises, d'ordre administratif ou législatif, ont été formulées par des électeurs et des intervenants.

Les observations dont il est fait état dans le présent rapport sont celles des répondants. Elles ne reflètent en rien les points de vue et positions d'Élections Canada.

# 1. ÉLECTEURS

## 1.1 Renseignements à l'intention des électeurs

Tout au long de la période électorale, Élections Canada a utilisé divers moyens pour informer l'électorat sur le processus du vote. Un dépliant contenant de l'information sur l'élection générale à venir, la marche à suivre pour s'inscrire et les divers moyens d'exercer le droit de vote a été envoyé dans chaque foyer canadien. Après la diffusion de ce dépliant, Élections Canada a posté une carte d'information de l'électeur à chaque personne dont le nom figurait sur les listes électorales préliminaires. Cette carte avait pour objet de confirmer l'exactitude des renseignements sur les électeurs inscrits et de leur fournir des renseignements précis sur les heures et les lieux de vote. Une campagne publicitaire télévisée communiquait des renseignements sur la procédure d'inscription, alors qu'une campagne de publicité multimédia ciblait divers publics précis. De l'information a été fournie par l'entremise du site Web d'Élections Canada, et une ligne téléphonique sans frais (1 800 INFO-VOTE) a permis de répondre aux demandes de renseignements des électeurs.

### *Dépliant d'information*

Au total, 35 pour cent des électeurs se rappelaient clairement avoir vu le dépliant qui leur avait été envoyé avant l'élection. Ce taux est plus bas chez les jeunes (c'est-à-dire chez les électeurs de 18 à 34 ans) et chez les Autochtones, soit de 28 pour cent et de 31 pour cent respectivement. Les universitaires qui se souvenaient d'avoir vu le dépliant (soit 95 pour cent) ont estimé que les renseignements fournis étaient très utiles, voire essentiels.

### *Carte d'information de l'électeur*

Selon l'ÉEC 2000, 83 pour cent des électeurs ont affirmé avoir reçu une carte d'information de l'électeur qui leur était adressée correctement (79 pour cent selon Ipsos-Reid). Cependant, les taux de pénétration sont inférieurs chez les Autochtones (68 pour cent) et chez les jeunes (64 pour cent).

Les électeurs ont dit que la carte d'information de l'électeur était la principale source d'information sur les processus du vote. La télévision, les journaux et la radio ont ensuite été mentionnés le plus souvent (dans cet ordre). Chez les sous-groupes ciblés de l'électorat, les jeunes et les Autochtones ont répondu que la télévision constituait leur principale source d'information, les représentants d'associations de personnes ayant des besoins spéciaux ont pour leur part mentionné le dépliant d'information et les brochures d'Élections Canada, et les représentants d'associations ethnoculturelles ont répondu que les journaux étaient la principale source d'information de leurs membres.

### ***Service 1 800 INFO-VOTE***

Huit pour cent des électeurs ont dit avoir utilisé le service d'information téléphonique sans frais d'Élections Canada. Ils ont exprimé une grande satisfaction à l'égard de l'information et des services reçus dans leurs communications avec Élections Canada. Un pourcentage légèrement plus élevé de jeunes et d'Autochtones ont répondu avoir utilisé ce service. La majorité des représentants des tiers ont répondu qu'ils avaient eu recours au service d'information, et la plupart d'entre eux s'en sont dits satisfaits.

D'après des commentaires qu'ils ont reçus, les directeurs du scrutin ont toutefois exprimé l'avis que le service 1 800 n'avait pas répondu à leurs attentes. Ainsi, 71 pour cent d'entre eux ont déclaré avoir reçu des demandes de renseignements d'électeurs qu'ils considéraient indûment dirigés vers leurs bureaux par le personnel du service INFO-VOTE.

### ***Campagne de publicité***

Chez les électeurs, 86 pour cent ont répondu avoir vu l'annonce d'Élections Canada dans laquelle on demandait : « Êtes-vous sur la liste? » Le même pourcentage de jeunes, mais une proportion plus faible d'Autochtones, ont aussi dit l'avoir vue. Tous les universitaires ayant participé au sondage se rappelaient l'avoir vue.

Dans l'ensemble, les réactions des électeurs et des universitaires à la campagne électorale ont été positives. Les électeurs ont affirmé que l'information fournie par Élections Canada était claire et facile à comprendre. Les universitaires ont trouvé la campagne claire et efficace, mais certains d'entre eux ont déclaré qu'elle n'était pas assez claire en ce qui concerne la possibilité de faire ajouter son nom à la liste le jour du scrutin et la façon de le faire. Les candidats, les partis et les directeurs du scrutin ont exprimé de l'insatisfaction au sujet de l'information fournie aux électeurs. Seulement quelques-uns d'entre eux ont trouvé que les communications d'Élections Canada avec les électeurs avaient été efficaces et efficientes.

### ***Services aux associations de personnes ayant des besoins spéciaux***

Les trois quarts des représentants d'associations de personnes ayant des besoins spéciaux étaient satisfaits des services fournis à leurs membres par Élections Canada. Environ 60 pour cent d'entre eux ont affirmé que l'information spéciale qui leur avait été fournie répondait aux besoins particuliers de leurs membres. La vaste majorité d'entre eux ont aussi répondu qu'ils avaient une perception favorable du rôle d'Élections Canada dans le déroulement de l'élection. La plupart des représentants ont déclaré connaître les services spéciaux offerts à leurs membres par Élections Canada.

### **Services aux associations ethnoculturelles**

Cinquante-quatre pour cent des représentants d'associations ethnoculturelles ont dit être au courant des initiatives spéciales prises par Élections Canada pour les néo-Canadiens. Environ 40 pour cent ont commandé de l'information complémentaire comme des affiches, des dépliants, de l'information sur le jour du scrutin, la marche à suivre pour voter et d'autres documents traduits dans des langues autres que les deux langues officielles. Ceux qui ont dit ne pas en avoir commandé ont expliqué pour la plupart que leurs membres n'en avaient pas besoin ou n'en avaient pas fait la demande. Parmi ceux qui ont commandé cette information supplémentaire, 65 pour cent se sont dits très satisfaits de la qualité des documents fournis dans les langues non officielles. Bien que seulement 40 pour cent aient été satisfaits de l'ensemble des services spéciaux reçus d'Élections Canada pour leurs membres, le taux de satisfaction a atteint 54 pour cent chez les représentants qui étaient au courant des services spéciaux mis à la disposition de leurs membres.

### **Site Web d'Élections Canada**

Selon les universitaires, l'avènement d'Internet n'a pas changé sensiblement la façon dont les électeurs ont obtenu de l'information sur les élections, en grande partie parce qu'un bon nombre d'électeurs n'y avaient pas accès. D'après l'enquête Ipsos-Reid, 70 pour cent des électeurs (82 pour cent des jeunes et 60 pour cent des Autochtones) avaient accès à Internet. Parmi les électeurs qui avaient accès à Internet, 13 pour cent ont dit avoir recherché de l'information sur l'élection sur Internet et 10 pour cent avoir visité le site Web d'Élections Canada. Au total, le taux de pénétration du site Web d'Élections Canada dans l'électorat a été d'environ 2 pour cent (3 pour cent chez les jeunes, mais moins de 2 pour cent chez les Autochtones).

La plupart de ceux qui ont répondu à l'enquête sur le site Web d'Élections Canada ont eu une réaction très positive au site. En effet, 60 pour cent se sont dits satisfaits de l'information fournie et de la facilité d'utilisation. Cependant, les taux de satisfaction étaient plus bas en ce qui concerne la fonctionnalité générale du site, la navigation dans le site et la vitesse de téléchargement.

Les répondants de l'enquête sur le site Web ont estimé que le site avait réussi à renforcer leur confiance dans le rôle d'Élections Canada et qu'il avait un effet positif sur l'image de l'organisme.

Les universitaires ont dit que la section donnant les résultats des élections passées et celle des lois et politiques électorales étaient les plus utiles pour eux. Malgré leur satisfaction générale à l'égard du site Web, certains ont estimé qu'il était trop spécialisé pour la plupart des électeurs.



Suggestions pour améliorer l'efficacité de l'information fournie aux électeurs	Formulées par			
	Électeurs et associations	Candidats et partis politiques	Directeurs du scrutin	Universitaires
Améliorer le service 1 800 INFO-VOTE		✓	✓	✓
Clarifier la publicité sur la procédure d'inscription	✓		✓	✓
Améliorer le dépliant pour qu'il attire davantage l'attention	✓			✓
Améliorer la fonctionnalité et la vitesse du site Web	✓			✓
Mieux faire connaître le site Web				✓

## 1.2 Inscription des électeurs

L'élection générale de 2000 est la première élection pour laquelle les listes électorales préliminaires ont été produites à partir du Registre national des électeurs plutôt qu'en ayant recours à un recensement porte-à-porte. Étant donné les changements démographiques qui surviennent chaque année dans la population électorale et les déplacements des électeurs<sup>1</sup>, Élections Canada visait un taux d'inscription de 97 pour cent sur les listes électorales préliminaires et comptait que l'information soit exacte dans 80 pour cent des cas. Selon les estimations faites après l'élection, 83 pour cent des électeurs étaient inscrits correctement sur les listes préliminaires.

### Listes électorales préliminaires

L'ÉEC 2000 a révélé que 83 pour cent des électeurs avaient reçu leur carte d'information de l'électeur, signe que leur nom était sur les listes électorales préliminaires. Toutefois, 16 pour cent des électeurs ont déclaré n'avoir jamais reçu leur carte (24 pour cent des Autochtones et 26 pour cent des jeunes, selon Ipsos-Reid).

Malgré les objectifs de fiabilité et de qualité mentionnés plus haut, la majorité des candidats et des représentants des partis politiques se sont dits peu satisfaits des listes électorales préliminaires. Les directeurs du scrutin ont déclaré avoir reçu des plaintes nombreuses ou importantes au sujet des listes électorales préliminaires, ajoutant que le degré d'exactitude de ces listes ne répondait pas à leurs attentes.

<sup>1</sup> Pour de plus amples détails, voir le *Rapport du directeur général des élections du Canada sur la 37<sup>e</sup> élection générale tenue le 27 novembre 2000*.

Par ailleurs, les directeurs du scrutin et les universitaires ont constaté une certaine confusion découlant de l'utilisation du terme « ou à l'occupant », qui figurait à côté du nom de l'électeur sur la carte d'information de l'électeur, c'est-à-dire lorsque le nom qui figurait sur la carte n'était pas celui de l'électeur.

### ***Processus de révision et listes révisées***

La révision des listes électorales nécessite l'ajout, la correction et la radiation de noms. Moins de 6 pour cent des répondants (10 pour cent chez les jeunes et 5 pour cent chez les Autochtones) ont reçu une carte d'information de l'électeur erronée : les renseignements sur l'électeur étaient inexacts ou le nom figurant sur la carte n'était pas celui de l'électeur. De ces répondants, 70 pour cent ont décidé de faire corriger l'information; et parmi eux, 82 pour cent ont affirmé que le processus était très facile ou assez facile. Les jeunes ont trouvé la procédure d'inscription légèrement plus difficile que ne l'ont trouvée les autres électeurs.

Les universitaires ont jugé la procédure d'inscription assez facile. Certains d'entre eux ont toutefois signalé que le processus plaçait indûment le fardeau sur les électeurs et qu'il exigeait trop d'initiative de la part de ceux-ci, surtout des électeurs qui participaient moins ou que l'élection n'intéressait pas à prime abord.

On a examiné dans le cadre de l'ÉEC 2000 la principale raison pour laquelle certains électeurs n'ont pas essayé de s'inscrire ou de faire corriger les renseignements inexacts à leur sujet. Quarante-huit pour cent (51 pour cent des jeunes) ont donné une raison d'ordre politique, comme le manque d'intérêt, le cynisme, le mécontentement ou l'incapacité de faire un choix parmi les candidats ou les partis. Par ailleurs, 15 pour cent (16 pour cent des jeunes) ont donné une raison personnelle, comme la non-disponibilité ou l'incapacité d'être présent, ou encore ont répondu que l'exercice du droit de vote allait à l'encontre de leurs croyances personnelles. Enfin, 28 pour cent (23 pour cent des jeunes) ont invoqué des raisons d'ordre administratif, affirmant que le bureau de scrutin était situé trop loin ou qu'il n'était pas accessible, ont soulevé un problème de changement d'adresse, un manque d'information sur les procédures de vote ou d'inscription ou une carte d'information de l'électeur manquante.

Les candidats et les partis politiques sont généralement restés neutres sur la plupart des aspects de l'inscription des électeurs. Lorsqu'ils ont exprimé une opinion, ils ont toutefois déclaré un faible degré de satisfaction, surtout à l'égard de l'inscription aux bureaux de vote par anticipation et le jour du scrutin, du processus de révision ciblée et de l'exactitude des listes électorales révisées. Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient satisfaits de certains programmes précis visant à favoriser l'inscription de groupes d'électeurs ciblés, les candidats ont exprimé leur insatisfaction quant au processus d'inscription en vertu des Règles électorales spéciales et à l'aide à l'inscription pour les électeurs ayant des besoins spéciaux,

tandis que les partis politiques étaient davantage insatisfaits de la procédure d'inscription pour les électeurs sans abri.

Les directeurs du scrutin ont exprimé eux aussi de faibles niveaux de satisfaction quant au processus de révision ciblée et face au système RÉVISE, système informatisé utilisé pour mettre à jour et pour produire les listes électorales révisées.

### **Registre national des électeurs**

Tant les candidats que les partis politiques étaient en désaccord sur l'énoncé selon lequel le Registre national des électeurs a permis de réduire le nombre de demandes de renseignements de la part des électeurs qu'ils ont dû traiter, par rapport au nombre de demandes reçues sous l'ancien système de recensement. Des candidats et des universitaires se sont aussi dits insatisfaits du registre, estimant que l'ancien système de recensement était plus efficace.

<b>Suggestions pour améliorer le taux d'inscription des électeurs</b>	<b>Formulées par</b>			
	Candidats	Partis politiques	Directeurs du scrutin	Universitaires
Augmenter l'information sur les procédures d'inscription	✓	✓	✓	✓
Accroître l'exactitude des listes électorales	✓	✓	✓	✓
Améliorer le programme de la carte d'information de l'électeur			✓	✓
Améliorer le processus de révision et RÉVISE			✓	✓

### **1.3 Participation électorale**

La participation des électeurs à la 37<sup>e</sup> élection générale a été légèrement supérieure à 61 pour cent. Toutefois, l'ÉEC 2000 révèle que 83 pour cent des électeurs avaient déclaré avoir voté (82 pour cent selon Ipsos-Reid). Il est généralement reconnu que certains éléments de la méthodologie des études sur les élections, combinés à la tendance des répondants à surestimer dans leurs réponses leur participation électorale, mènent à la surestimation des taux de participation<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Pour de plus amples renseignements sur la question, voir notamment ANDERSON, Barbara A. et Brian D. SILVER. « Measurement and Mismeasurement of the Validity of the Self-Reported Vote », dans *American Journal of Political Sciences* 30 (novembre), 1986, p. 771-785.

## **Électeurs**

La vaste majorité des électeurs (92 pour cent) qui ont participé aux études ont dit avoir voté dans un bureau de scrutin ordinaire le jour du scrutin, 7 pour cent dans un bureau de vote par anticipation et moins de 1 pour cent, au bureau du directeur du scrutin, dans un bureau de scrutin itinérant le jour du scrutin ou par bulletin spécial. Près de 90 pour cent des répondants ont dit qu'ils connaissaient très bien ou assez bien la procédure de vote et 95 pour cent l'ont trouvée facile. Le vote par anticipation a été considéré comme légèrement moins facile que le vote à un bureau de scrutin le jour du scrutin.

L'ÉEC 2000 avait pour objectif de déterminer la raison principale des électeurs pour ne pas voter. Parmi les répondants qui n'ont pas voté, 44 pour cent ont donné une raison politique, comme le manque d'intérêt, le cynisme, le mécontentement ou l'incapacité de choisir parmi les candidats ou les partis. Quarante-trois pour cent ont invoqué des raisons personnelles, comme la non-disponibilité ou l'incapacité d'être présent ou ont dit que l'exercice du droit de vote allait à l'encontre de leurs croyances personnelles. Enfin, 13 pour cent ont donné une raison d'ordre administratif liée à l'inscription ou à l'emplacement et à l'accessibilité du bureau de scrutin.

En général, les personnes qui n'ont pas voté trouvaient qu'il n'est pas important de voter aux élections, étaient peu souvent engagées socialement et politiquement et ne considéraient pas que leur vote avait de l'importance. Elles étaient aussi moins susceptibles de penser que le gouvernement et les partis répondent à leurs besoins.

## **Jeunes**

Soixante-huit pour cent des jeunes de moins de 35 ans ont dit avoir voté. La plupart des jeunes électeurs ont répondu qu'ils connaissaient assez ou très bien les procédures de vote et plus de la moitié des jeunes ont déclaré qu'ils avaient suivi le déroulement de l'élection d'assez près ou de très près.

Parmi les jeunes n'ayant pas voté, 27 pour cent ont dit n'avoir pas eu assez de temps pour voter et 23 pour cent ont affirmé que l'élection ne les préoccupait pas vraiment.

## **Autochtones**

Chez les répondants autochtones, 70 pour cent ont affirmé avoir voté. Parmi eux, 89 pour cent ont voté dans un bureau de scrutin ordinaire et 6 pour cent, dans un bureau de vote par anticipation. La plupart des Autochtones ont dit qu'ils connaissaient très bien ou assez bien les procédures de vote et plus de la moitié d'entre eux ont affirmé avoir suivi l'élection d'assez près ou de très près.

Les Autochtones qui n'ont pas voté ont allégué le manque de temps (17 pour cent) comme première raison pour ne pas avoir exercé leur droit de vote, mais ils ont été presque aussi nombreux (16 pour cent) à dire que le bureau de scrutin était trop loin ou qu'ils n'ont pu s'y rendre.

### **Associations de personnes ayant des besoins spéciaux**

Selon 62 pour cent des représentants d'associations de personnes ayant des besoins spéciaux, le mode de scrutin préféré de leurs membres était le vote le jour du scrutin et 29 pour cent le vote dans un bureau de vote par anticipation. Ils ont dit aussi que leurs membres étaient plus nombreux que tout autre groupe à voter le jour du scrutin dans un bureau de scrutin itinérant, à utiliser le bulletin de vote spécial ou à voter au bureau de leur directeur du scrutin.

Vingt-huit pour cent des associations de personnes ayant des besoins spéciaux étaient satisfaites de la disponibilité des bureaux de scrutin itinérants, tandis que 22 pour cent d'entre elles étaient insatisfaites. Elles étaient aussi d'accord (dans une moins forte proportion) pour dire que des interprètes étaient disponibles sur les lieux pour aider leurs membres ayant des besoins spéciaux.

### **Associations ethnoculturelles**

D'après 64 pour cent des associations ethnoculturelles ayant participé aux études, le mode de scrutin préféré de leurs membres était le vote dans un bureau de scrutin le jour du scrutin. Chez les autres, 22 pour cent préfèrent le bureau de vote par anticipation et 14 pour cent le vote par bulletin spécial.

Suggestions pour augmenter le taux de participation électorale	Formulées par			
	Candidats	Partis politiques	Directeurs du scrutin	Universitaires
Améliorer l'éducation et l'information des électeurs	✓	✓	✓	✓
Instaurer le vote obligatoire	✓	✓		✓
Mieux choisir l'emplacement des bureaux de scrutin	✓		✓	
Tenir les élections à date fixe	✓		✓	
Adopter la représentation proportionnelle				✓
Instaurer un congé national le jour du scrutin			✓	✓
Prolonger la période de scrutin en y ajoutant la fin de semaine			✓	✓

## 1.4 Inscription et vote par Internet

Entre 68 pour cent et 79 pour cent des électeurs, le pourcentage variant en grande partie selon l'âge, ont dit que, si la technologie le permettait, ils appuieraient l'utilisation d'Internet dans le processus électoral. Certaines applications d'Internet ont reçu un soutien important, comme la vérification du nom et de l'adresse en direct, la vérification du bureau de scrutin, l'obtention d'information sur les candidats et les partis politiques et la communication avec les représentants locaux d'Élections Canada. Les jeunes, les Autochtones, les universitaires, les associations de personnes ayant des besoins spéciaux et les associations ethnoculturelles se sont tous montrés largement en faveur de ces utilisations.

Cependant, ceux qui ont répondu au sondage portant sur le site Web d'Élections Canada sont ceux qui ont appuyé le plus vigoureusement l'utilisation d'Internet pour vérifier où se trouvait leur bureau de scrutin (96 pour cent) et l'information sur l'électeur en ligne (94 pour cent). Dans cet échantillon, 95 pour cent des répondants ont dit passer plus d'une heure par jour en ligne.

Environ les trois quarts des électeurs ont dit qu'ils s'inscriraient en direct dans l'avenir, si la technologie le permettait. Certains universitaires n'étaient toutefois pas d'accord sur l'inscription en direct, principalement parce qu'ils craignaient pour l'accessibilité, la sécurité et le secret du vote.

Le soutien des électeurs pour le vote en direct (47 pour cent) était nettement plus faible que pour les autres services en direct. Toutefois, 56 pour cent des électeurs ont dit que le vote électronique devrait être permis une fois la sécurité des systèmes établie. L'appui au vote par Internet a été fort chez les Autochtones, les jeunes et les associations de personnes ayant des besoins spéciaux et faible chez les associations ethnoculturelles et les universitaires. Les candidats et les représentants des partis politiques ont dit ne pas avoir confiance que leur droit de surveiller et d'examiner le déroulement du vote en direct pouvait être protégé avec de tels systèmes.

D'après l'ÉEC 2000, 64 pour cent des répondants qui n'ont pas voté l'auraient fait s'il avait été possible de voter par téléphone ou par Internet.

Suggestions pour de nouvelles initiatives utilisant Internet	Formulées par			
	Électeurs	Candidats	Partis politiques	Universitaires
Offrir l'information sur les bureaux de scrutin en direct	✓			
Permettre l'inscription en direct des électeurs	✓			✓
Assurer le secret et la confidentialité du vote et prévenir les fraudes	✓			✓
Protéger le droit des candidats et des partis politiques de surveiller et d'examiner le processus de vote		✓	✓	
Mettre à l'essai le vote électronique dans des groupes cibles comme les jeunes				✓
Promouvoir l'accessibilité, la simplicité et la disponibilité				✓

## 2. CANDIDATS, PARTIS POLITIQUES ET TIERS

Dans l'ensemble, les candidats, les représentants des partis politiques et les tiers ont exprimé une opinion positive au sujet du rôle d'Élections Canada dans l'élection et de sa façon d'administrer la *Loi électorale du Canada*. En général, un degré élevé de satisfaction a aussi été exprimé au sujet de la plupart des services, des fournitures et du matériel de formation fournis par Élections Canada ainsi que des processus de mise en candidature, de vérification des candidatures et d'enregistrement des tiers.

La plupart des groupes de répondants étaient d'accord au sujet de la réglementation sur le financement et les dépenses des partis politiques et des candidats. Certains ont par ailleurs souligné que la répartition du temps d'antenne devrait être plus équitable pour tous les partis politiques légitimes.

### 2.1 Services et matériel

#### *Services téléphoniques*

Les candidats et les représentants des partis politiques se sont montrés ambivalents en ce qui concerne leur satisfaction au sujet du service de soutien 1 800 pour les partis et les candidats. Par contre, la plupart des représentants des tiers étaient satisfaits des réponses données par Élections Canada à leurs questions au sujet de l'enregistrement des tiers.

### **Formation**

Les directeurs du scrutin étaient généralement très satisfaits de la formation qui leur a été fournie, à eux et aux membres de leur personnel, mais ils ont dit qu'une formation plus approfondie aurait été utile.

Parmi les candidats, 19 pour cent ont été insatisfaits de la formation fournie aux candidats, aux agents officiels et aux vérificateurs. La plupart des représentants des partis politiques se sont dits moyennement satisfaits de la formation fournie aux candidats, aux agents officiels et aux vérificateurs.

### **Matériel électoral**

La grande majorité des candidats ont trouvé que la trousse de mise en candidature préparée par Élections Canada était complète et ils étaient satisfaits de sa distribution. Ils étaient aussi généralement satisfaits des cartes et de l'information sur le financement. Les représentants des partis étaient eux aussi satisfaits des cartes fournies.

Les représentants des tiers se sont dits très satisfaits de la trousse d'enregistrement des tiers et du guide.

Les directeurs du scrutin ont estimé que les guides à l'intention des candidats et des partis politiques étaient utiles. Ils considèrent que la qualité du matériel de formation pour les fonctionnaires électoraux et les membres du personnel est suffisante. Ils ont en général exprimé un haut degré de satisfaction au sujet du matériel qui leur a été fourni pour l'exécution de leurs tâches, mais ils étaient légèrement moins satisfaits du matériel géographique. Ils ont également exprimé l'avis que les systèmes informatiques et les logiciels ainsi que les systèmes téléphoniques avaient besoin d'être améliorés.

<b>Suggestions pour améliorer les services, le matériel et la formation</b>	<b>Formulées par</b>		
	Candidats	Partis politiques	Directeurs du scrutin
Améliorer le réseau de soutien 1 800 pour les partis et les candidats	✓	✓	
Établir une liaison permanente avec Élections Canada	✓	✓	
Améliorer la formation des candidats, des agents officiels et des vérificateurs	✓	✓	
Améliorer l'exactitude du matériel géographique			✓



## **2.2 Processus de mise en candidature, de vérification et d'enregistrement**

### ***Processus de mise en candidature***

La grande majorité des candidats (90 pour cent) ont trouvé les documents de mise en candidature faciles à remplir. Ils étaient également satisfaits des règles relatives à la mise en candidature.

Par contre, les représentants des partis politiques n'étaient généralement pas d'accord pour dire que les documents de mise en candidature étaient faciles à remplir. La majorité des représentants des partis politiques n'avaient aucune opinion précise sur les cautionnements de mise en candidature et sur les règles de mise en candidature. La majorité d'entre eux ont déclaré n'avoir eu aucune difficulté liée à la réception des actes de candidature.

Les directeurs du scrutin étaient satisfaits de l'information sur la mise en candidature fournie dans le manuel du directeur du scrutin, surtout sur le plan de la cohérence avec les renseignements communiqués aux candidats.

### ***Processus de vérification***

La grande majorité des candidats ont déclaré que le processus de vérification s'était bien déroulé. Près de la moitié des candidats et la majorité des directeurs du scrutin estimaient que le nouveau processus de vérification, qui exige que les documents de mise en candidature (y compris les 100 signatures) soient vérifiés dans les 48 heures, avait encouragé un plus grand nombre de candidats à déposer leur candidature tôt. Les représentants des partis politiques, toutefois, ne considéraient pas que le nouveau processus de vérification avait encouragé un plus grand nombre de candidats à déposer leur candidature tôt.

### ***Processus d'enregistrement des tiers***

La majorité des tiers (76 pour cent) se sont dits satisfaits du processus d'enregistrement des tiers, estimant qu'il est facile et simple et que les règles sont claires. La plupart d'entre eux ont dit que le processus d'enregistrement s'était bien déroulé.

Suggestions pour améliorer les procédures de mise en candidature, de vérification et d'enregistrement	Formulées par		
	Candidats	Partis politiques	Directeurs du scrutin
Simplifier les formalités nécessaires à la mise en candidature et à la vérification		✓	✓
Améliorer la formation des candidats, des agents officiels et des vérificateurs	✓	✓	
Accepter les mises en candidature avant le déclenchement de l'élection	✓		

## 2.3 Financement des élections, radiodiffusion d'émissions politiques et publicité

### *Candidats et partis politiques*

L'ÉÉC 2000 a fait ressortir le fait que 94 pour cent des électeurs pensent que le public a le droit de savoir d'où et de qui les partis politiques et les candidats obtiennent leurs fonds pour la campagne. De même, 93 pour cent des électeurs estiment qu'il devrait y avoir un plafond pour les dépenses des partis politiques et des candidats et 65 pour cent pensent qu'il devrait y avoir un plafond pour les contributions versées aux partis et aux candidats.

Les candidats ont généralement convenu que le système de remboursement pour les partis politiques et les candidats est équitable. La majorité d'entre eux appuieraient cependant une formule de remboursement qui serait la même pour les partis politiques et pour les candidats.

La majorité des candidats et des représentants des partis politiques acceptaient l'idée de limiter les dons des particuliers et des entreprises aux candidats et aux partis politiques. Les candidats, les représentants des partis politiques et les universitaires ont généralement appuyé les exigences en matière de divulgation qui sont imposées aux associations locales et les exigences relatives aux courses à la direction des partis politiques, aux contributions versées aux députés entre les élections et aux assemblées de mise en candidature. Cependant, les candidats et les partis politiques n'estimaient pas nécessaire de divulguer les renseignements sur les contributions immédiatement après leur réception.

Les universitaires étaient généralement en faveur du plafonnement des contributions et des dépenses électorales. Ils ont aussi souligné le fait que les dépenses électorales doivent être redéfinies, et proposé que les frais engagés pour les sondages, la recherche et la garde des enfants soient considérés comme des dépenses électorales.

Les partis politiques se sont déclarés fortement en désaccord sur l'énoncé selon lequel la répartition du temps d'antenne gratuit et payant en vertu de la *Loi électorale du Canada* est équitable. Les universitaires ont estimé que le principe de la répartition du temps d'antenne en fonction des résultats électoraux antérieurs favorisait les grands partis; l'égalité pour tous les partis légitimes est le principe premier qui devrait, selon eux, guider la répartition du temps d'antenne.

### **Tiers**

Pendant la campagne électorale de 2000, les tiers ont fait de la publicité principalement dans les journaux et à la radio. Presque toutes leurs campagnes de publicité ont porté sur un enjeu précis.

La majorité des représentants des tiers ont dit que les plafonds pour les dépenses de publicité des tiers étaient trop bas; ils avaient prévu dépenser une somme supérieure au plafond autorisé. Plus de la moitié d'entre eux étaient toutefois d'accord pour qu'on plafonne les contributions versées aux tiers par les particuliers.

Les représentants des tiers ont aussi estimé que les règles en matière de divulgation pour les tiers n'étaient pas trop strictes. Selon les universitaires, les exigences en matière de rapports devraient être resserrées pour les tiers. Tant les représentants des tiers enregistrés que les universitaires ont affirmé la nécessité de mieux définir le terme « publicité ».

Lorsqu'on leur a demandé s'ils estimaient que le nouveau régime pour les tiers avait un effet positif sur leur campagne, la plupart des candidats ont signalé une amélioration par rapport à 1997. Les représentants des partis politiques étaient toutefois ambivalents.

Suggestions pour améliorer le financement des élections, la radiodiffusion d'émissions politiques et la publicité	Formulées par				
	Électeurs	Candidats	Partis politiques	Universitaires	Tiers
Resserrer les règles sur le financement et les dépenses et les exigences en matière de rapports	✓	✓	✓	✓	
Rendre la répartition du temps d'antenne plus équitable pour tous les partis		✓	✓	✓	
Éliminer toutes les échappatoires relatives au financement des élections				✓	
Redéfinir les dépenses électorales				✓	
Mieux définir le terme « publicité »				✓	✓
Relever le plafond des dépenses pour les tiers					✓

## **ANNEXE – MÉTHODOLOGIE DES ÉTUDES**

### **Associations de personnes ayant des besoins spéciaux**

La firme Ipsos-Reid a combiné deux méthodes pour réaliser cette étude, soit le questionnaire postal et l'entrevue téléphonique. Elle a effectué un court sondage téléphonique auprès des associations représentant des personnes aveugles ou ayant une déficience visuelle et des personnes ayant un handicap physique ou un trouble du développement. Elle a utilisé un questionnaire postal pour les associations représentant des personnes sourdes ou ayant une déficience auditive.

Les entrevues téléphoniques ont été faites auprès de 165 associations sélectionnées au hasard qui représentent les Canadiens ayant une déficience visuelle, un handicap physique, un retard de développement, des troubles psychiatriques ou des troubles d'apprentissage et ceux qui ont des capacités de lecture et d'écriture limitées. Trente-trois autres questionnaires postaux ont été reçus d'associations représentant les Canadiens qui sont sourds ou qui ont une déficience auditive, pour un total de 198 répondants.

La marge d'erreur d'un échantillon de cette nature est de  $\pm 7,1$  points de pourcentage, 19 fois sur 20. L'enquête a été réalisée entre le 16 janvier et le 23 février 2001.

### **Associations ethnoculturelles**

Élections Canada a mené une étude postélectorale avec la collaboration de la firme Ipsos-Reid auprès de 99 représentants de 1 083 associations ethnoculturelles.

Les données ont été recueillies au moyen d'un questionnaire postal rempli par 99 représentants. Pour annoncer le questionnaire postal, Élections Canada a envoyé une lettre aux répondants potentiels membres des associations ethnoculturelles ciblées. Une carte de rappel leur a aussi été envoyée. L'enquête a été réalisée entre le 23 mars et le 22 mai 2001.

### **Autochtones**

Pour rejoindre les Autochtones, Ipsos-Reid a ciblé les régions du nord de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec. Les régions connues pour avoir une forte concentration d'Autochtones ont aussi été ciblées dans ces provinces et dans le Canada atlantique. En raison de ce processus de présélection, les résultats de l'étude ne sont pas véritablement représentatifs de la population nationale des Autochtones, mais constituent plutôt une approximation.

On a inclus dans l'étude un suréchantillon de 150 Autochtones habitant au nord du 60<sup>e</sup> parallèle. Un sondage téléphonique a été réalisé auprès de 556 Autochtones en novembre et en décembre 2000. La marge d'erreur de cet échantillon est de  $\pm 4,2$  points de pourcentage, 19 fois sur 20.

L'échantillon a été pondéré et il est représentatif de la composition de la population canadienne d'Autochtones pour ce qui est de l'âge et du sexe, établie selon les données du recensement de 1996 sur les Autochtones.

## **Candidats**

La firme Ipsos-Reid a fait des entrevues téléphoniques avec 60 candidats de partis enregistrés représentés à la Chambre des communes, qu'elle a sélectionnés au hasard. Les entrevues ont été réalisées entre le 9 janvier et le 12 février 2001.

La marge d'erreur d'un échantillon de cette nature est de  $\pm 11,3$  points de pourcentage, 19 fois sur 20.

## **Directeurs du scrutin**

La firme Ipsos-Reid a recueilli les données de l'étude au moyen d'un questionnaire postal qui a été envoyé aux 301 directeurs du scrutin de la liste d'Élections Canada, après l'élection générale de novembre 2000. Au total, 259 directeurs du scrutin ont répondu au questionnaire à temps pour participer à l'étude.

## **Électeurs**

La firme Ipsos-Reid a réalisé entre le 28 novembre et le 11 décembre 2000 une enquête téléphonique auprès d'électeurs canadiens sélectionnés au hasard. Au total, 2 500 Canadiens ont participé à l'enquête.

L'échantillon a été pondéré et il est représentatif de la composition de la population canadienne pour ce qui est de l'âge et du sexe, selon les données du recensement de 1996. La marge d'erreur globale pour un échantillon de cette nature est de  $\pm 2,0$  points de pourcentage, 19 fois sur 20.

Enquête auprès des électeurs	Répondants (n)	Marges d'erreur
18 à 34 ans	1 400	± 2,5 %
Plus de 35 ans	1 100	± 2,9 %
<b>Total</b>	<b>2 500</b>	<b>± 2,0 %</b>

## Enquête sur le site Web

Des participants ont été recrutés dans l'échantillon Internet d'Ipsos-Reid; la firme a sélectionné 991 personnes (dont 198 jeunes de 18 à 24 ans), leur a demandé de visiter le site Web d'Élections Canada et de remplir un questionnaire d'évaluation après leur visite.

On a demandé aux jeunes de l'échantillon de visiter la section du site Web destinée aux jeunes. On leur a d'abord demandé de se familiariser avec le site, puis de repérer des éléments donnés et d'effectuer certains exercices de navigation sur le site. Au cours de la période de l'enquête, il a été déterminé que les répondants avaient besoin d'instructions additionnelles sur la façon de repérer certains éléments donnés. D'autres répondants ont donc été invités à participer à l'enquête en direct; on leur a donné des directives précises sur l'endroit où se situaient les éléments précis et on les a encouragés à faire les exercices. Dans les deux cas, on a demandé aux répondants d'évaluer le site et de répondre au questionnaire en direct.

Les membres du groupe Internet ont été présélectionnés : on a vérifié qu'ils avaient voté à la dernière élection ou qu'ils avaient l'intention de voter à l'élection générale du 27 novembre 2000. L'enquête en direct a eu lieu entre le 27 novembre et le 22 décembre 2000.

La marge d'erreur générale pour un échantillon de cette nature est de ± 3,0 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

## Étude électorale canadienne de 2000

Les principaux coauteurs de l'ÉEC 2000 sont André Blais et Richard Nadeau (Département de science politique, Université de Montréal), Elisabeth Gidengil (Département de science politique, Université McGill) et Neil Nevitte (Département de science politique, Université de Toronto).

Les quatre chercheurs sont responsables de la conception et de la réalisation de l'ÉEC 2000, financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Élections Canada et l'Institut de recherches en politiques publiques se sont associés à ce projet. Élections Canada a proposé 17 questions de l'étude.

L'ÉEC 2000 s'est faite en trois panels. Le premier, celui du questionnaire électoral, a été réalisé pendant la campagne électorale. Le deuxième, le questionnaire postélectoral, a été réalisé dans les jours suivant l'élection. Le troisième panel a été réalisé auprès de volontaires au moyen d'un questionnaire postal au cours des mois qui ont suivi l'élection.

On a appliqué un facteur de pondération aux données pour équilibrer le nombre d'électeurs par foyer et le poids électoral des provinces et territoires.

<b>Panels de l'ÉEC de 2000</b>	<b>Répondants (n)</b>	<b>Pourcentage de l'échantillon électoral</b>	<b>Marges d'erreur</b>
Questionnaire électoral	3 651	100%	± 1,6 %
Questionnaire postélectoral	2 862	78%	± 1,8 %
Questionnaire postal	1 536	42%	± 2,5 %

## **Représentants des partis politiques**

La firme Ipsos-Reid a effectué des entrevues téléphoniques avec 20 représentants de partis politiques enregistrés sélectionnés au hasard, y compris des directeurs nationaux, des agents et des membres du Comité consultatif des partis politiques d'Élections Canada. Il y avait 11 partis politiques enregistrés à l'élection générale de 2000. Les entrevues ont été faites entre le 9 et le 25 janvier 2001.

## **Tiers enregistrés**

La firme Ipsos-Reid a effectué un sondage téléphonique auprès de 21 répondants parmi les 49 représentants des tiers enregistrés. Avant de fixer la date et l'heure des entrevues, Ipsos-Reid a envoyé une lettre aux tiers pour les inviter à participer au sondage. Les entrevues ont été réalisées entre le 11 et le 25 janvier 2001.

## **Universitaires**

Élections Canada, avec la collaboration de la firme Ipsos-Reid, a effectué une enquête par la poste auprès des membres du milieu universitaire en janvier et en février 2001.

Élections Canada a dressé, au fil des ans, une liste de 160 universitaires canadiens qui ont manifesté un intérêt pour l'échange d'information sur les questions électorales avec le Bureau du directeur général des élections. Quarante-neuf d'entre eux (31 pour cent) ont répondu au questionnaire. Les questionnaires remplis ont été retournés à Élections Canada et les données ont été analysées à l'interne.



